

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 43

Artikel: On cadeau mau reçu
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197141>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Célestin laissa dire et persista dans ses intentions.

Ne pouvant compter sur ses amis, il chercha une femme tout seul. Comme il ne tenait pas à la fortune, il s'adressa à la classe pauvre. Sous prétexte de faire la charité, il explora les quartiers ouvriers, pénétrant partout, distribuant des secours et notant ses observations. Il ne tarda pas à découvrir la perle qui devait faire l'ornement de son intérieur, une jeune fille vivant avec sa mère, veuve depuis quelques années, d'un ivrogne qui avait gaspillé son petit avoir. La fille avait dix-huit ans; elle était jolie, douce, bien élevée. Célestin offrit ses services et revint tous les jours. Les deux femmes lui faisaient bon accueil et le recevaient comme un sauveur; lorsqu'il annonça ses intentions matrimoniales, elles furent bien accueillies.

Il interrogea la jeune fille.

— Réfléchissez, lui dit-il, je ne veux pas que vous m'épousiez par surprise.

— J'ai réfléchi, répondit-elle.

— Je suis assez riche pour satisfaire vos désirs, reprit-il; je veux que vous n'ayez aucun regret; plus tard, j'assurerai votre avenir.

— Ne parlons pas de ces choses, dit la jeune fille, ce n'est pas l'intérêt qui me guide.

— Vous ne me trouvez pas trop âgé ?

— Pas du tout.

— La différence d'âge qui nous sépare est un peu grande, j'en conviens.

— Vous me plaisez tel que vous êtes; l'homme vieillit moins vite que la femme.

— C'est très juste ce que vous dites là; j'ai cinquante ans.

— Qu'est-ce que cela ! A cinquante ans, un homme est encore jeune.

— Vous êtes un ange ! s'écria Célestin ; dès que nous serons mariés, je ferai mon testament, je vous léguerais tout mon bien.

— Ne parlons jamais de cela !

— Si, si, j'espère bien mourir le premier.

— Quittez ce sujet d'entretien, dit la jeune fille, il m'est pénible; n'attristez pas ce jour de joie.

— Je vous obéis, dit Célestin, qui parla d'autre chose.

Elle est remplie de bon sens, cette petite, se dit-il, enchanté; et il s'occupa des préparatifs du mariage. Il fit bien les choses, combla sa fiancée et la mère de cadeaux. Le mariage fut célébré en grande pompe; Célestin se fit un malin plaisir d'inviter tous ses amis. Sa jeune femme, charmante dans sa robe blanche, fut gracieuse avec tous et confondit les envieux et les moqueurs. Le lendemain de la cérémonie, les mariés partirent pour la Suisse. Après un voyage de plusieurs mois, ils revinrent s'installer dans une coquette villa de Saint-Mandé.

Célestin était le plus heureux des hommes; il avait une femme jeune, jolie, aimable, qui lui disait tout: que peut-on désirer de plus ?

Quand vint l'hiver, ses rhumatismes l'obligèrent à s'aliter. Sa femme le soigna avec le plus grand dévouement.

— Je ne sais comment te témoigner ma reconnaissance, disait Célestin.

— N'es-tu pas mon mari ? répondait-elle simple ment.

Craignant toujours qu'elle n'eût des regrets, il l'interrogeait :

— Tu ne regrettes pas de m'avoir épousée ?

— Pourquoi ? je suis très heureuse.

— C'est à cause de mon âge.

— Je te trouve encore trop jeune.

— Quand je pense que mes amis ont tout fait pour m'empêcher de t'épouser ? Je ne t'oublierai pas; je ferai mon testament en ta faveur.

— Ne parlons pas de cela, tu as le temps d'y penser.

— Et si je veux te laisser mon bien.

— C'est bien inutile, je me connais; si j'avais le malheur de te perdre, je ne te survivrais pas.

— Folle !

— Je le sens, si tu meurs, je mourrai.

— Je te le défends !

— Est-ce que je pourrais vivre sans toi ?

Célestin trouvait qu'elle allait un peu loin, mais au fond il était flatté.

Quelques années passèrent, Célestin tomba tout à coup sérieusement malade. A la suite d'un refroidissement, il eut une congestion pulmonaire.

Il ne se dissimula pas la gravité de son état.

— Ma chère amie, dit-il à sa femme, je suis très mal, je peux mourir d'un instant à l'autre, va me chercher un notaire.

Et comme elle se récriait.

— Va, ajouta-t-il, je veux te laisser ma fortune.

— A quoi bon, répondit-elle, si tu meurs, je n'aurai plus besoin de rien.

— Calme-toi, dit Célestin.

— Tu ne me connais guère; je te l'ai déjà dit: je ne pourrai pas vivre sans toi, je t'aime trop; que veux-tu que je devienne quand tu ne seras plus là ?

— Le temps apaisera ta douleur.

— Jamais !

Comme elle m'aime ! comme elle m'aime ! se répétait le moribond agréablement chatouillé dans son amour-propre.

Néanmoins elle alla chercher un notaire.

Dès qu'il fut seul avec l'officier ministériel, Célestin lui dicta ses dernières volontés.

Le soir même, l'état de Célestin empira; sa femme, en pleurs, se jeta à son cou, l'assurant qu'elle ne lui survivrait pas.

— Je le crois, murmura-t-il, à bientôt.

Et il expira.

Quelques jours après, le notaire réunissait dans son étude tous les membres de la famille pour leur donner connaissance du testament du mort.

La veuve en grand deuil faisait peine à voir.

C'est au milieu d'un profond silence, troublé par instants par les sanglots de la veuve, que le notaire déchira l'enveloppe contenant le testament.

Il lut d'une voix calme et claire :

« Convaincu que ma chère et adorée femme ne me survivra pas, ainsi qu'elle me l'a répété maintes fois, je lègue tout mon bien à mes neveux et à mes nièces. »

La veuve s'affaissa dans un fauteuil.

— L'imbécile, s'écria-t-elle, il l'a cru !

EUGÈNE FOURRIER.

Se recommande.

Nos lecteurs ont sans doute remarqué cent fois pour une à la fin des annonces industrielles insérées dans nos différentes feuilles, cette phrase on ne peut plus ridicule

SE RECOMMANDE.

Eh bien, ces deux mots nous agacent chaque fois qu'ils nous tombent sous les yeux; et cela est très fréquent, car il n'est pas possible de parcourir une de nos feuilles d'annonces sans les y trouver à profusion.

Ici, c'est un tapissier qui se recommande pour ses descentes de lit, ses rideaux, ses portières, son crin... animal, ses tapis de table, etc.

Là, c'est une brasserie qui vante ses cervelas, ses petites saucisses et... se recommande.

Plus loin, un de ses concurrents annonce à grand orchestre ses croûtes au fromage et se recommande aussi.

Tout à côté, une modiste annonçant ses chapeaux, ses plumes, ses velours et ses fleurs, s'empresse d'ajouter le fameux cliché. C'est bien naturel, après tout; elle se recommande comme tant d'autres.

Ouvrez, je vous prie, n'importe quel journal, et voyez aux annonces. Ainsi que nous venons de le dire, partout vous trouverez cette réclame malheureuse, ridicule, vulgaire au possible, et... qu'on nous pardonne l'expression un peu vive, bête, par dessus le marché.

Est-ce qu'un honnête industriel a besoin d'user d'une réclame aussi humiliante et de se recommander comme un mendiant qui tend la main?... Certainement pas; sa bonne réputation et la qualité de sa marchandise lui suffisent.

Aussi estimons-nous que cette malheureuse phrase est plutôt préjudiciable à ceux qui en usent. Nous ne savons pourquoi, mais une annonce dans laquelle on se recommande nous attirerait moins facilement qu'une annonce toute simple. Et certes nous ne sommes pas seul de cet avis.

Comment on rase à Constantinople.

C'est à peu près être mis à la torture que de se faire raser à Constantinople. — L'enseigne d'un barbier est une longue nappe flottante

au-dessus de sa boutique. L'intérieur de ce laboratoire est garni des deux côtés de larges bancs de bois; le fond est occupé par les fourneaux destinés à chauffer l'eau, et le devant n'est qu'un vitrage sur toute la largeur, y compris la porte, afin de donner le plus de clarté possible.

La pratique se place sur un des bancs, et le barbier vient s'asseoir devant elle les jambes croisées à la turque. Il prend aussitôt la tête du patient sur ses genoux, en la faisant tourner à sa guise, au risque de lui tordre le cou pour lui enlever la barbe, et cela sans se déranger le moins du monde de la position comode qu'il a prise.

Quand la barbe est faite, on n'est encore qu'à la moitié de la besogne, et c'est le commencement d'une scène nouvelle. On vous enveloppe le pauvre homme de serviettes par devant et par derrière, puis on lui met entre les mains un vaste bassin rempli d'eau, et on lui fourre le cou dans une échancrure pratiquée sur l'un des côtés. Alors, laissant pencher sa tête au milieu du bassin, il ressemble à peu près à la peinture d'Hérodiade et de saint Jean-Baptiste décapité.

Là, avec des flots d'eau de savon agités par la main lourde du barbier, on commence, non pas à lui frotter, mais à lui broyer la tête, en lui maltraitant le nez et les oreilles de la manière la plus impitoyable. Malheur à lui s'il ouvre la bouche pour appeler du secours; il est sûr d'être immédiatement suffoqué par l'eau de savon.

Après cela, il y a encore une troisième épreuve. Un vase plus petit se trouve suspendu au plafond par une chaîne, et de ce vase rempli d'eau chaude descend, en forme de douche, de quoi laver la tête barbouillée de savon. On complète enfin l'opération en séchant la tête avec des serviettes chaudes et l'on donne un coup de peigne pour démêler les cheveux embrouillés par tant de frictions. Alors, Dieu merci, on est débarrassé des mains du barbier, qui s'empresse de vous apporter un miroir, afin de vous faire voir qu'en dépit de tous ses mouvements, il vous a pourtant laissé la tête à sa place.

Un cadeau mau reçu.

C'étais dein lo teimps io i'avai pertsi no dâi z'ors, dâi seinglliâo et autrès bitès féroces. — On Français, destra retso; qu'étais venu demâorâ pè Romanmoti, fasâi lo tsachâo. On iadzo, que l'étais z'u forradzi avoué son tsin, permi lê bou, m'einlêvine se ne ve pas on seinglliâo, asse gros qu'on véra dè quatre ceints, que se voinnâvè dèzo on sapin. Sè met ein jou et rrrâo ! lo fot bas. Adon, coumeint ne poivè pas lo sè tserdzi tot solet su lo cotson, l'est z'u queri âo veladzo dou citoyeins que lo l'âi ont portâ tsi li.

Quand la bite fe à la baraqua, lo Français sè dese : « Ora, que dâo dianstro ein faut-te fèrè ? Se y'éti mariâ, y'arâi dè quiet fèrè 'na bouna boutséri, mâ ne vu portant pas lo medzi tot solet ! »

Adon, coumeint ne sè tsailleissâi pas dè lo veindrè à n'on boutsi, sè peinsa : « Baque ! m'ein vé l'offri à monsu lo bailli, et cé cadeau mè fara bin veni pè lo tsaté; faut adé sè fèrè dâi z'amis ! »

Dinse de, dinse fé, et lo seinglliâo modè lo leindéman po lo tsaté dè Romanmoti.

Quand lo bailli ve arrevâ la bite et que l'eût zu vouaiti lo bellet que lo Français l'âi avâi écrit, l'étais conteint qu'on bossu et peinsâvè dza âi bons repès que l'allâvont fèrè; mâ, la bailliva, que ne sè tsailleissâi pas dè medzi dè ellia tsai, l'âi fe : « Que vâo-tou fèrè dè cein ? On seinglliâo est tot coumeint on caion, et se te vâo medzi dâo caion, n'ein fèrè boutséri ia cauquies teimps et n'ein præo salâ pè la tse-

menâ ! Quant à mè, n'ein vu pas 'na brequa !

— Adon, qu'ein faut-te fèrè ?

— Et bin, se te vâo mè crairè, tè faut ein fèrè dè cadeau à monsu lo menistre, no z'a prâo soveint invitâ à dinâ.

— T'as ma fâi rêson, dese lo bailli ; et lo leindéman l'einvoyé on gaillâ avoué 'na lotta porta lo seingliâo à la tiura.

Lo menistre fe assebin tot conteint et dese à gaillâ dè bin remachâ monsu lo bailli. Mâ lo dzo après, que sè complliottâvè pè l'hotè avoué sa fenna po savâi coumeint faillâ s'ein eimpreindrè avoué clia bitè, sè sont on boccon tsepottâ. Lo menistre sotegnâi què faillâ la déchicotâ et cein fèrè couairè tot pè bocons, coumeint dâo routi, tandi que madama la menistre desâi que faillâ fèrè 'na boutséri, dâi sâocessè et dâi sâocessons, mettrè salâ lo lard, founâ lè jambons tot coumeint po on caion.

Quand sè sont prâo zu trevogni, madama la menistre fe : « Aque ! fâ-z'ein cein que te voudre ; quant à mè, m'ein méclliô pas et se faut fèrè lè frais de 'na boutséri, lo bailli arâi mi fè dè gardâ son seingliâo por li ; reinvoyé lo lài !

— Et bin, pisque clia bite no baillè tant dè mau, sâ-tou cein que no faut fèrè ? dese lo menistre, no faut la bailli à syndico, sarâ tot conteint.

— Oi ! oi ! dépatse-té de lo lài einvoyi tot lo drâi.

Et lo leindéman, lo seingliâo étâi tsi lo syndico. Stusse étâi assebin quasu tot fou ein recèdieint la bite et s'ein alla atsetâ dâi boutès, dè la pèdze, dè la sau et de la corriandre, coumandâ lo tia-caions et la tripière et l'allâvè sè mettrè à tsapouzi dâi pinguelions po fèrè boutséri po lo leindéman, quand sa fenna lo criè dè veni tantqu'ia l'hotè.

— Attiuta, se l'âi fè, y'è bin ruminâ su cein que ne vollieint fèrè avoué clia bite et, tot compto fè, se te vâo mè crairè no faut pas la gardâ !

— Et porquie ?

— Por cein qu'on m'a de què la tsai ne vailâi pas pipetta : cein cheint trâo lo sauvâdzo, et se no faut fèrè boutséri po avâi dâi jambons, dâi coutellettès et dâo lard que cheintont dinse ; se mè faut assebin fondrè lo lard po avâi dè la grèce que cheintè mau et que baillè on crouie gôut à tot cein qu'on fâ avoué, n'ein vu rein !

— Adon, que faut-te fèrè ?

— Ma fâi, n'ein sé rein ? Eincrotta la se te vâo.

Lo pourro syndico étâi eimbèta et sè peinsâvè que l'étâi tot parâi damâdzo dè paidrè n'a bitè dinse et que bin dâi zdeins s'ein relètsèriont lè pottès. Adon, ein sondeint à tot cein, repeinsè ào Français, que fasâi lo tsachâo et l'âi einvoyé la bite avoué on mot dè beliet io sè desâi à pou près dinse : « Yè zu lo bounheu dè tiâ cé bio seingliâo hai, et coumeint ne sein bons z'amis, me fè on plliési dè lo vo bailli. »

— Tè ràodzâi pi po on dzanliâo dè syndico ! se fe lo Français, quand l'eût vu la bite, l'est lo seingliâo que y'è tiâ la semanna passâ, lo recognaisso prâo !... T'einlèvâi-pi ! pardine, l'einpouzéne dza, tant cheint mau !

Une bonne histoire nous est racontée par les « *Annales politiques et littéraires*. » Il s'agit d'une juge de paix américain que son trop ardent amour de la bicyclette a amené à figurer comme accusé devant la justice de son pays, — représentée par lui-même. Ce magistrat s'était fait pincer par un policeman au moment même où il pédalait sur un trottoir. D'où convention qui amenait le coupable en simple police, au tribunal même qu'il présidait.

Le jour del'audience, notre juge, gravement,

écouta la plainte du constable, puis, se dédoublant, il reconnut sa culpabilité comme bicycliste et se condamna lui-même à 1 dollar d'amende et aux frais, — 2 dollars 75 au total.

Puis, tirant son porte-monnaie, il a versé les 2 dollars 75. Sur cette somme, il y a 1 dollar pour la commune, 80 cents pour le constable qui a dénoncé la convention, et le reste, soit 1 dollar 95, représente les honoraires du juge de paix. — Après avoir fait les trois parts, le magistrat bicycliste a remis le dollar 95 dans sa poche, avec l'air satisfait d'un homme qui a fait son devoir. Salomon n'aurait pas fait mieux.

Yvorne.

Sur les sommets neigeux de la Dent du Midi,
L'automne à répandu ses teintes vaporeuses ;
Les chalets des Ormonts et de la Tour d'AI
Dorment sous leurs forêts ombreuses.

Là, les hauts peupliers sèment sur la Grande-Eau,
Par le vent arrachée, une feuille pâlie ;
Au loin, le Val d'Illiciez, comme un vaste rideau,
En feux de pourpre se déplie.

Yvorne a salué la reine des saisons,
Yvorne est couronné de ses vignes dorées ;
On entend le pressoir, dans les blanches maisons,
Fouler les grappes colorées.

Et d'Aigle à Vers-Morey, d'Yvorne à Vers-la-Cour,
Montent les vendangeurs en phalanges mêlées,
Leurs chants font retentir jusqu'au déclin du jour
L'écho des monts et des vallées.

Chante, village heureux, ton destin fortuné,
Tes Alpes, tes forêts et la terre féconde.
Yvorne, souviens-toi que le ciel t'a donné
L'un des paradis de ce monde !

Un poète à l'audience.

Un poète à l'audience... cela s'est vu pourtant, nous dit le *Petit Parisien*, pas plus tard que l'autre jour. Il se nomme Onésime Loyer. Traduit devant le tribunal correctionnel de La Châtre sous l'inculpation de vagabondage et de mendicité, le pauvre poète a présenté lui-même sa défense dans une forme si originale qu'elle mérite d'être rapportée :

— Votre nom ? lui demande le Président.

— Onésime Loyer, c'est ainsi qu'on me nomme.

— Votre âge ?

— Voilà bien cinquante ans que je suis honnête homme !

— Votre domicile ?

— La terre est mon seul lit ; mon rideau, le ciel bleu !

— Votre profession ?

— Aimer, chanter, prier, croire, espérer en Dieu !...

— Vous avez été arrêté au moment où vous vous livriez à la mendicité ?

— J'avais faim, magistrat ; aucune loi du monde Ne saurait m'arrêter quand mon estomac gronde !

— Vous êtes un homme instruit ; pourquoi n'écrivez-vous pas comme vous parlez ?

— Hélas ! les éditeurs sont de terribles gens, Qui se montrent pour nous assez peu complaisants. « Quand vous serez célèbre, ont-ils dit, mon cher maître, » Nous nous occuperons de vous faire connaître ! »

Ce beau discours n'a pas empêché l'infortuné poète d'être condamné à vingt-quatre heures de prison ; alors, avec la sereine dignité d'un Homère, Onésime Loyer s'est retiré en disant :

— Oh ! magistrat, merci !... Ton arrêt me sourit,
Car, pendant un grand jour, je vais être nourri !

Naïvetés.

La Terreur, Tranche Montagne,
(Deux grenadiers de Champagne),
Se disputaient fort chaudement
Sur un grand point de grammaire,
Prêts, à coups de cimeterre,
D'appuyer leur sentiment...
Le caporal La Pivoine,
Par grand bonheur arriva ;
Il fut pris pour juge idoine,
Et du fait il s'informa.

L'un disait qu'en beau langage
Il fallait dire : *J'avions* ;
L'autre, que le bel usage
Était de dire *J'avons*...
Paix, dit le juge, vous n'êtes,
L'un et l'autre, que des bêtes :
En bon français l'on dit : *J'ons*.

Un étranger et sa femme vont pour visiter le Louvre. Ils présentent un billet d'admission au gardien placé à la porte d'entrée.

— Aujourd'hui, dit celui-ci, le musée est ouvert au public ; on ne prend pas de billets.

— Quel dommrge ! dit l'étranger à sa femme, nous qui partons demain !

Et tous deux contemplant d'un œil d'envie la foule des heureux qui entrent sans billet, puis s'éloignent en soupirant.

Histoire de la nation suisse, par M. B. van Muyden (H. Mignot, éditeur). — La XI^e livraison de ce grand ouvrage, si richement illustré, vient de paraître. Elle nous entretient d'abord des luttes entre l'Etat et l'Eglise dans les cantons évangéliques aux XVII^e et XVIII^e siècles, au sujet de la célèbre formule du *Consensus*. Puis, dans vingt et quelques pages très documentées, l'auteur nous raconte l'entreprise du major Davel. La fin de la livraison est ensuite consacrée à divers mouvements populaires, entre autres à l'insurrection bâloise, aux troubles de Zoug, ainsi qu'à la situation politique de quelques cantons. Tout cela est raconté avec beaucoup de vie, et se lit avec grand intérêt.

Récitals Scheler. — Nous en étions sûrs ! L'auditoire de M. Scheler fait la boule de neige et le succès, lui aussi, va grandissant. Consacré spécialement à l'enfant, le deuxième récital a fait les délices des nombreuses dames et demoiselles qui, de tout temps, ont tenu fidèle compagnie au sympathique conférencier. Pourquoi donc les messieurs sont-ils si rares ? Serait-ce que l'heure de ces séances ne leur convient pas ? Croyez-moi, Messieurs, abandonnez un moment votre bureau ou votre magasin, pour aller entendre M. Scheler ; vous ne le regretterez pas. Le programmè du *troisième récital* est des plus séduisants. C'est pour *mercredi prochain*, à 5 heures ; les billets sont en vente chez M. Tarin et à l'entrée.

THÉÂTRE. — Jeudi 20 octobre, *Le Phoque*, comédie de Grenet-Dancourt, *La Papillonne*, comédie de Sardou. La première de ces pièces, un gentil lever de rideau, a été lestement enlevée par M. Darcourt et M^{me} Magné, deux acteurs sympathiques et pleins de naturel. Quant à *la Papillonne*, les interprètes ont fait leur possible pour en animer l'action, parfois languissante ; ils y ont, du reste, souvent réussi. Nous attendons M. Nerssant dans un grand rôle de mélodrame, où nous sommes sûr qu'il excellera. — Dimanche, *Le Bossu*, drame favori du public lausannois. — Mardi, par une troupe en tournée, *Madame Sans-Gêne*, de Sardou. Encore une pièce qui fait salle comble.

L. MONNET.

OCCASION		Les grands stocks de marchandise pour la Saison d'automne et hiver, tel que :
Etoffes pour Dames, fillettes et enfants,		
		dep. Fr. 1 — p. m.
Milaines, Bouzkins, Cheviots p ^r hommes	2 50	»
Coutil imprimé, flanelle laine et coton	— 45	»
Cotonnerie, toiles écruës et blanchies	— 20	»
jusqu'aux qualités les plus fines sont vendues à des prix excessivement bon marché par les Magasins populaires de Max Wirth, Zurich. — Echantillons franco. —		
Adresse: Max Wirth, Zurich.		

Papeterie L. MONNET, Lausanne.
3, RUE PÉPINET, 3

AGENDAS
et Calendriers divers pour 1899.

Fournitures de bureau.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.